

Si l'on connaît l'importance des soldes migratoires depuis bientôt quatre décennies, on saisit encore mal toutefois quels en sont les impacts démographiques ou professionnels immédiats, et encore plus mal la portée de ce renouvellement démographique majeur à moyen et long termes. On fait mention ici des faits et des questions principales qui en découlent.

Si l'installation des nouveaux arrivants n'a pas encore profondément modifié la structure démographique, leur arrivée a pourtant déjà transformé la structure des emplois et les façons de vivre. Les nouveaux arrivants sont par essence plus mobiles que les populations locales. Ils s'installent un temps et peuvent repartir. Ils sont porteurs d'autres projets et d'autres organisations. Ils sont, enfin, vecteurs de nouveaux modes de vie et de culture. Leurs besoins rejoignent, il est vrai, de plus en plus ceux des ruraux les plus jeunes dont les habitudes tendent à s'aligner sur les modèles de consommation urbains.

L'apport des mouvements migratoires va donc bien au-delà de la simple augmentation ou stabilisation de la population des communes du PNR. Sur le plan des emplois, on note une diversification croissante des activités qui accompagne une diminution irréversible des emplois agricoles. Dans bien des communes, ceux-ci occupent désormais moins de 20% des emplois totaux. Les superficies en landes et forêts s'étendent. Leur entretien ne peut plus être assuré par la seule agriculture. La valorisation des superficies disponibles relève alors autant d'activités à créer (valorisation de la biomasse forestière) que d'activités considérées jusqu'alors comme marginales, voire futiles : chasse, pêche, randonnée, tourisme. Les flux migratoires s'accompagnent d'investissements massifs dans le bâtiment, les infrastructures d'accueil saisonnier, le commerce, les loisirs, la restauration. Ces formes d'agir, de vivre, de consommer ou de communiquer ont un impact majeur sur la modification des modes de vie et donc des besoins ruraux. Ceux-ci s'expriment notamment en termes d'éducation, de loisirs, d'information, de transports et de santé. La vitalité du secteur associatif largement soutenue par les nouveaux arrivants témoigne de ces modifications en profondeur du tissu social.

### Pour en savoir plus :

ATLAS Midi-Pyrénées - Département du Lot - Toulouse 1982  
ATLAS géographique du Lot - Groupe d'études géographiques - Éd. Conseil général du Lot - Cahors - 1996  
Agréste Lot - Recensement Agricole 2000 - Une économie familiale en mutation - N°1 - Septembre 2001 - Résultats définitifs  
ADASEA Lot - 3e rencontre du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy - Octobre 2003  
Byé (P.) - Usages fonciers et perspectives d'évolution de la gestion de l'espace in "Étude ADASEA sur l'installation agricole dans le canton de Lauzès" - ADASEA - Cahors - Décembre 2001  
ASA (Association Sauliacoise d'Animation) - Bulletin de liaison n°30 - Mars 2005 - pp.14-16  
Delpon (J.A.) - Statistiques du Département du Lot - Cahors 1831 (cf. Tome I pp.231-275; Tome II pp.7-115)  
Direction Départementale de l'Équipement du Lot - Étude socio-économique visant à mieux connaître les nouveaux arrivants dans le Lot - Rapport intermédiaire SA SOCODIT - Mars 2002  
INSEE - Recensement général de la population - 1975 - 1982 - 1990 - 1999  
INSEE - Première - Recensement de la population 1999 - Évolution contrastée du rural - N°726 - Juillet 2000  
INSEE - Midi-Pyrénées - Le Lot continue à se repeupler - N°34-36 - Février 2000  
Toujas-Pinède (C.) - La population du Lot de 1801 à 1875 - Cahors - 1994

**Contacts sur le thème :** au PNRCQ : Pascal Dubreuil (Directeur)  
au Comité Scientifique et de Prospective : Pascal Byé (auteur du Bulletin n°1)  
au Comité de la Vie Associative : Jean-Claude Pujols (Président)  
au Comité Économique et Social : Solange Maigne (Présidente)



## Thème n°1 : la démographie



### Sauliac en 2005

Premier résultat et non des moindres, la population de Sauliac a continué d'augmenter depuis le dernier recensement général de la population de 1999. Les 103 résidents permanents dénombrés fin 2004 sont, il est vrai, six fois moins nombreux que les Sauliacois de 1810. Mais la tendance à l'augmentation démographique depuis 30 ans est un facteur essentiel pour le maintien de la vie locale et associative.

Moins d'un 1/3 des habitants permanents ont aujourd'hui une activité agricole ou artisanale. 2/3 sont donc employés dans des activités qui n'apparaissent pas ici il y a 50 ans. Ces nouvelles activités sont toutefois insuffisantes pour fixer voire attirer une nouvelle population active. En un mot, la commune pourrait apparaître à l'avenir plus comme un lieu de vie que de travail.

Le principal obstacle à l'amplification du phénomène de migration démographique est moins cependant les perspectives de création ou d'offre de travail au plan local - 1/3 des actifs travaillent déjà en partie ou totalement à l'extérieur de la commune - que celle du manque de logements et d'infrastructures de proximité (commerce, éducation, culture, information, transport) exigées de nos jours de la part des migrants.

Le triplement, voire davantage, de la population durant la période estivale prouve cependant que l'infrastructure courante (eau, électricité, nombre de bâtiments, de chambres, de gîtes, voire campings) est à même d'accueillir une population aussi nombreuse que celle existant à Sauliac à la veille de la guerre de 1914.

(Extrait du Bulletin de l'Association Sauliacoise d'Animation n°30)

### Un nouvel outil d'aide à la décision

À l'initiative des spécialistes des sciences de la vie, de la terre et de la matière, des sciences de l'homme et de la société qui le constituent, le Comité Scientifique et de Prospective du parc naturel régional des Causses du Quercy édite à partir d'aujourd'hui une série de fiches centrées sur différents aspects de notre territoire. Synthèses plus que travaux de recherche, ces "regards" sur le Parc naturel régional sont des éléments d'information pour tous. Pour les instances qui en assurent la gestion quotidienne, pour ceux qui réfléchissent à son avenir et celui de son territoire, ces "regards" forment ainsi un outil précieux d'aide à la décision.

Ce premier bulletin concerne la population. Il apporte deux données essentielles. Il montre d'abord qu'en dépit de son appartenance à ce que d'aucuns qualifient de "rural profond", la "zone Parc" voit son nombre d'habitants augmenter. Il confirme ensuite que la croissance démographique est essentiellement fondée sur l'arrivée de nouveaux résidents. À nous de mesurer et d'exploiter la portée de ces phénomènes majeurs sur notre territoire pour les années futures.

Serge Juskwinski

Président du Parc naturel régional des Causses du Quercy

### Le Parc en cartes

Parmi ses missions, le Comité Scientifique et de Prospective a décidé de mettre l'accent, dans les années qui viennent, sur la réalisation d'un atlas du Parc. Cet atlas se veut d'abord outil de connaissance sur les spécificités du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Le Comité souhaite aussi qu'il ait une vocation pédagogique. Ainsi, tout en étant précis et rigoureux, il sera rédigé de manière à être accessible à tous. Enfin, ce document doit être utile aux gestionnaires du Parc. Il insistera, dans ce but, sur les faits évolutifs, porteurs d'avenir ou, au contraire, sur ceux qui peuvent être facteurs de nuisances ou freiner le développement de la "zone Parc". Bien à vous et à très bientôt, j'espère.

Jean-Jacques Lagasquie

Président du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Les mouvements de population enregistrés pour le département du Lot se sont durant près d'un siècle amplifiés dans les communes et cantons du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Dans les années 1860, on dénombre environ 290 000 personnes dans le Lot dont 90 000 résidents sur le territoire actuel du Parc. Durant près d'un siècle, la population lotoise va diminuer pour atteindre le chiffre de 145 000 habitants. Cette baisse quasi régulière va être beaucoup plus brutale pour l'ensemble des communes rurales du Parc naturel régional (PNR). La baisse de la natalité conjuguée à une forte émigration l'expliquent. La stabilisation des effectifs lotois enregistrés dans les années 70 touche plus tardivement le Causse Central. Sa population représente alors moins du sixième de la population départementale. Elle pesait pour plus du tiers dans la population lotoise un siècle auparavant. À partir des années 80 cependant, comme on le constate au niveau départemental dix ans plus tôt, le mouvement de baisse régulière s'inverse. On le doit à plusieurs phénomènes qui font l'objet de cette note.

Au même titre que les villes lotoises avaient vu leurs populations augmenter dans les années 1900, au détriment de celle des campagnes, les bourgs ruraux du Parc naturel régional se repeuplent, en particulier ceux situés à proximité des "villes-portes" : Figeac, Brive-la-Gaillarde, Cahors, Villefranche-de-Rouergue et des autres axes de circulation ferroviaires et routiers. Dans les années 90, le phénomène de croissance démographique se confirme aussi pour les communes du Parc naturel régional. Cette croissance qui était essentiellement celle des communes périphériques s'étend à l'ensemble de l'espace rural. Ainsi, sur les 97 communes du Parc naturel régional, plus des 2/3 d'entre elles ont à nouveau une croissance démographique positive entre 1990 et 1999. Ce phénomène de repeuplement est plus accentué durant cette période pour le Parc naturel régional (+ 0,66% par an) que pour le reste du Lot (+ 0,30% par an).

Pour importante que soit cette tendance, elle n'empêche pas de constater que moins de 20% des communes du Parc naturel régional dépassent le chiffre de 250 habitants et que la densité du peuplement y demeure deux fois moins importante que pour le reste du département. L'augmentation démographique de son côté est essentiellement due à un solde positif migratoire (+1 650 personnes entre 1990 et 1999). L'apport des nouveaux arrivants va au-delà du simple rééquilibrage de la situation démographique. Il participe de la transformation en profondeur des emplois, des habitats, des modes de vie et des cultures.

Pascal Byé

Membre du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy



## La situation en 1990 : un espace rural dépeuplé

A la veille de la constitution du Parc naturel régional des Causses du Quercy, la population des 96 communes presentées pour en faire partie - elles seront 97 en définitive (1) - est répartie sur huit cantons. Les 26 229 habitants recensés en 1990 sont essentiellement des ruraux. Sur le Causse Central, la densité peut tomber à moins de 10 habitants/km<sup>2</sup>, un seuil critique qui remet en cause la qualité du paysage (enrichissement), les activités économiques comme l'agriculture ou le tourisme, la circulation des personnes, le maintien des services publics. Ce seuil accroît aussi sensiblement par contre les risques d'incendie, la privatisation de l'espace (clôture, chasse) et l'essence même d'un Parc naturel régional fondé sur un équilibre raisonné entre la dynamique des écosystèmes naturels et des écosystèmes cultivés. Les années 1990 amorcent cependant une inversion dans les tendances lourdes enregistrées depuis longtemps. La diminution régulière de la population agricole ou d'origine agricole est contre-balançée par des flux migratoires conduisant à un renouvellement de la population.

### Une population agricole et âgée

Carte d'identité de la zone (population et emploi en 1990)

|  | Zone | D46  | France |
|--|------|------|--------|
| Densité de population en hab/km <sup>2</sup> | 15.0 | 30.0 | 103.5  |
| Part des moins de 25 ans                     | 25.6 | 27.3 | 27.4   |
| Part des plus de 60 ans                      | 32.1 | 29.4 | 20.0   |
| Part des plus de 75 ans                      | 12.1 | 11.1 | 7.1    |
| Taux d'activité global                       | 47.6 | 49.1 | 52.6   |
| Part du secteur Primaire                     | 32.9 | 19.1 | 5.7    |
| Part du secteur Secondaire                   | 18.7 | 23.7 | 30.0   |
| Part du secteur Tertiaire                    | 48.4 | 57.3 | 64.3   |
| Part des salariés                            | 51.8 | 67.1 | 84.7   |
| Part des non-salariés                        | 48.2 | 32.9 | 15.3   |

Sur les zones les plus reculées du Causse Central, la population n'atteint pas les 7 habitants/km<sup>2</sup>. Les exploitations agricoles qui se sont concentrées et spécialisées dans la production ovine commencent à manquer plus de bras que de terres. En 1990, la population du secteur primaire - essentiellement agricole pour le PNR - est six fois plus représentée pourtant ici qu'elle ne l'est pour la France entière. Cette forte présence constitue encore le socle de la plupart des institutions et de la vie locales. Le nombre d'exploitations diminue. Leur reprise n'est plus assurée. La part des plus de 60 ans représente près du tiers de la population totale. Elle y est plus importante que dans le département du Lot, déjà considéré comme un département vieillissant. Les taux d'activité réels sont cependant sous-évalués. La population locale des agriculteurs comme des artisans continue en effet de travailler - et donc de participer activement à la vie locale - bien au-delà de l'âge de la retraite retenue pour les salariés, moins nombreux dans la "zone du Parc" que les non-salariés. Cette activité effective a longtemps occulté le fait que la population d'origine locale ne se reproduit plus et que son nombre se réduit inexorablement.

Si l'on se fonde sur les mouvements longs de population mentionnés par les démographes et les historiens, la "zone du parc" n'apparaît pas spécifique par rapport au long et constant mouvement de dépopulation qui affecte le département du Lot depuis 1860. Réduite à 145 000 habitants en 1954 la population atteignait 295 542 habitants un siècle plus tôt. La population se stabilise cependant dans les années 60 grâce en particulier à l'urbanisation. Pour le PNR, la diminution se poursuit au-delà de cette date pour deux raisons : l'excédent des décès sur les naissances (solde naturel) y est encore plus accentué que dans le département et la migration vers les villes continue à "vider" les Causses du Quercy. La stabilisation démographique n'intervient que dans les années 70. Le nombre de communes de moins de 100 habitants qui est alors supérieur à 20 va alors commencer à diminuer. Celui des communes supérieur à 200 habitants va augmenter, par contre, de près de 25% entre les recensements de 1975 et 1999. Près de 40 communes sur 96 du PNR dépasseraient ce chiffre aujourd'hui. Elles auraient été les principales bénéficiaires des flux migratoires. Avec 2 841 nouveaux arrivants entre 1975 et 1999, le solde migratoire est le principal artisan du solde positif - plus 532 habitants - enregistré durant cette période sur le territoire du Parc naturel régional.

### Les soldes naturels (1975 -1999)

| Périodes   | Soldes naturels |
|------------|-----------------|
| 1975- 1982 | - 952           |
| 1982-1990  | - 959           |
| 1990-1999  | - 967           |
| 1975-1999  | - 2 878         |

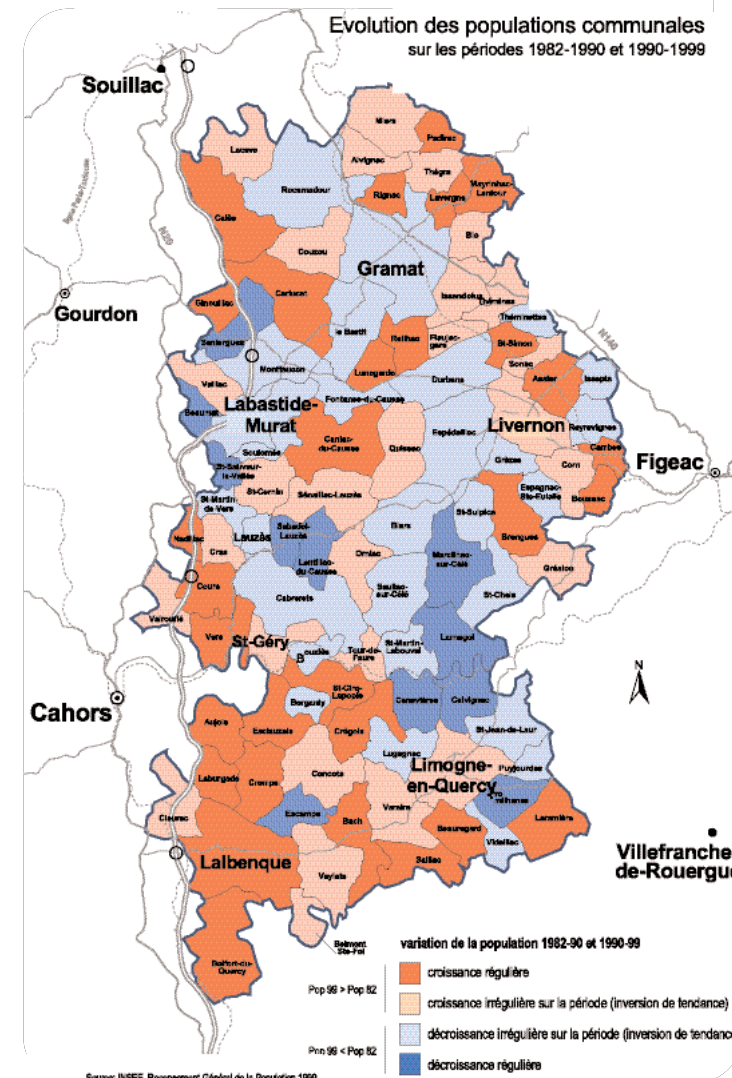
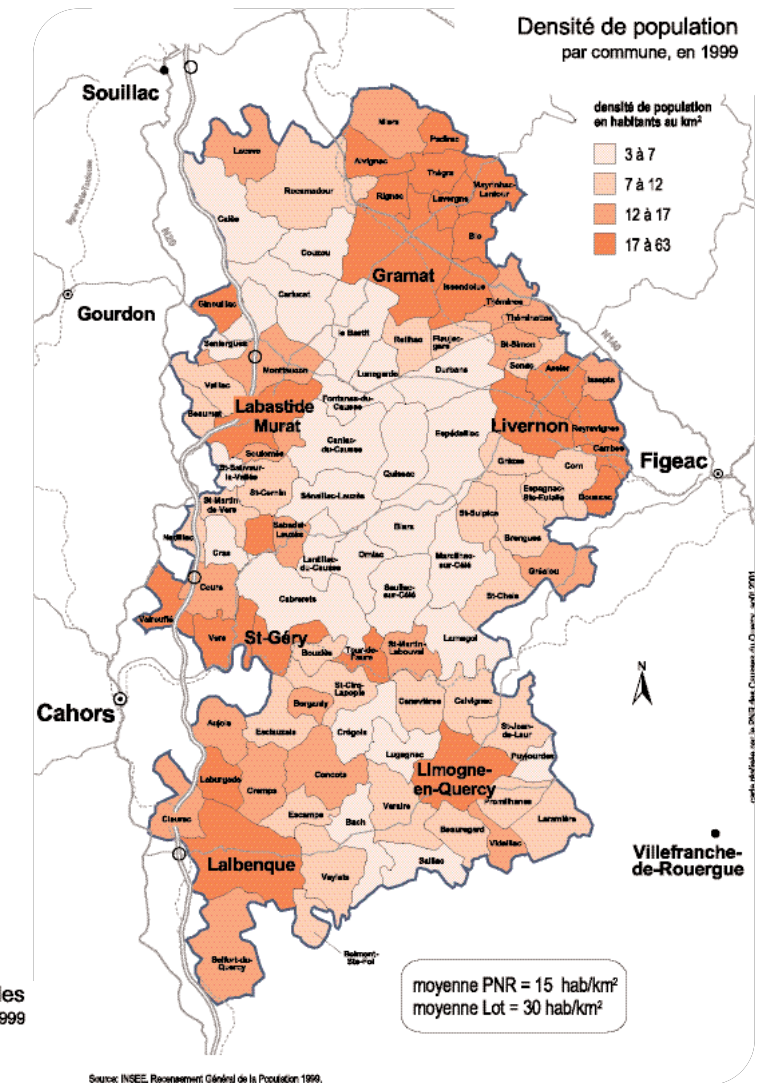
### Les soldes migratoires (1975 -1999)

| Périodes  | Soldes migratoires |
|-----------|--------------------|
| 1975-1982 | + 1 880            |
| 1982-1990 | + 602              |
| 1990-1999 | + 2 511            |
| 1975-1999 | + 4 993            |

(1) ce qui explique en particulier les différences de chiffrage présentées dans les cartes ci-contre qui se réfèrent aux seules communes de l'actuel PNR

## Densité et attraction communale

Sur cette carte établie d'après le recensement de la population de 1999, la densité de la population fait apparaître des différences de 1 à 20. Les 3 à 7 habitants/km<sup>2</sup> enregistrés dans les causses de Livernon, Gramat, Lauzès s'opposent aux 17 à 63 habitants/km<sup>2</sup> des communes de Lalbenque, Limogne, Vers, Labastide-Murat et les périphéries de Gramat et Livernon. On pourrait en conclure un peu rapidement que la croissance démographique est essentiellement due au développement urbain des villes de Cahors, Figeac ou Souillac et aux effets exercés par la mise en circulation de l'autoroute A20, si l'on n'enregistrait pas aussi des phénomènes de densification dans des communes situées au centre de la zone du PNR. Ces phénomènes ne sont pas provoqués par une reprise des activités agricoles - la non-reprise des exploitations agricoles se poursuit - mais par une demande soutenue pour le logement y compris dans les zones les plus éloignées des pôles de développement locaux. Dans la plupart des communes, le nombre de bâtiments à usage d'habitation - principale ou secondaire - augmente le potentiel d'accueil théorique de nouveaux habitants. Les communes situées aujourd'hui à la périphérie du PNR sont cependant encore celles qui ont la proportion de moins de 20 ans la plus forte. Celles du Causse Central regroupent par contre la population la plus âgée et la plus forte proportion de résidences secondaires.



Durant la période 1990-1999, 82 communes sur les 97 que compte le PNR ont vu leur population augmenter (54) ou se stabiliser (28). La population de 15 d'entre elles soit environ 15% des communes du Parc diminue. Cette attraction se révèle plus forte pour les communes du PNR que pour les autres communes du Lot (243) où 65 communes, soit 26% du total, voient leur population baisser durant la même période. Cette tendance au repeuplement due essentiellement aux flux migratoires semble se confirmer ces six dernières années à un rythme comparable enregistré durant la période antérieure. On peut estimer aujourd'hui que près du 1/3 de la population du PNR n'était pas là il y a 30 ans. Cette proportion peut atteindre même plus de 40% dans certaines communes. Le phénomène atteint indistinctement les communes du centre ou de la périphérie. L'impact de cette migration est d'autant plus fort que la commune est petite et qu'elle a été déjà affectée par le vieillissement de sa population d'origine et la déprise agricole. De façon générale, on constate que l'attraction d'une commune n'est plus due uniquement à sa proximité géographique d'un centre urbain mais tout autant au dynamisme exercé par ses institutions et à la disponibilité de logements. Entre 1990 et 1999, le solde naturel reste négatif (- 967) malgré un léger tassement du rythme antérieur, et le solde migratoire (1 650) est par contre toujours responsable de l'augmentation de la population dans la zone du Parc naturel régional.